



N° de résolution  
ou annotation

2022-01-19

Province de Québec

Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du budget tenue le 31 janvier 2022 par vidéoconférence tel que décrété par la santé publique et en présentiel à la salle du Marais pour les élus n'ayant pas les moyens technologiques adéquats pour y assister.

Présences :

Mme Chantal Mainville, conseillère via ZOOM

Mme Josée Chrétien, conseillère via ZOOM

Mme Lucie Gravel, conseillère en présentiel

M. Adrien Paradis, conseiller en présentiel

M. Robert Tailleur, conseiller en présentiel

M. Fernand Landry, conseiller en présentiel

Était également présente Mme Manon Pouliot directrice générale par intérim via ZOOM.

La mairesse est absente.

Le lien pour assister à la réunion ayant été publié, plusieurs résidents ont assisté à la séance du conseil à distance eux-aussi.

### **1. Ouverture de la séance**

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 19h01, présidée par M. Fernand Landry, maire suppléant et Manon Pouliot, directrice générale par intérim, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'avis public par M. le maire suppléant

**AVIS PUBLIC**

**ADOPTION DU BUDGET 2022**

Est par la présente donné aux contribuables de la susdite municipalité à l'effet que le Conseil municipal adoptera le budget pour l'année 2022, lors



N° de résolution  
ou annotation

d'une séance extraordinaire prévue lundi le 31 janvier 2022, à dix-neuf heures (19h00), par vidéo conférence (Zoom). Les informations de connexion seront sur le site internet de la municipalité. Les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2022.

## *Municipalité de Roquemaure*

### *Séance extraordinaire budget 2022*

*31 janvier 2022, 19h00*

#### Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et nomination d'une secrétaire d'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022;
4. Période de questions ;
5. Levée de la séance ;

Donné à Roquemaure, ce 19<sup>e</sup> jour de janvier 2022

Marie-Ève Isabelle,  
Secrétaire-trésorière adjointe

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyé par M. Adrien Paradis, d'adopter l'ordre du jour tel que lu par M. Landry.

#### **3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2022**

Il est proposé par M. Adrien Paradis, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2022 tel que présentées, avec des revenus et dépenses équilibrées.

### **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

TAXES	
-SUR LA VALEUR FONCIÈRE	262 882 \$
POLICE	25 284 \$
SERVICE DETTE (CAMION INCENDIE)	13 085 \$
TARIFICATION-SERVICES MUNICIPAUX	97 751 \$
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	
-GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	8 025 \$
-AUTRES SERVICES RENDUS	10 533 \$
REVENUS CAMPING	20 890 \$
IMPOSITION DE DROITS	5 550 \$
INTÉRÊTS	4 852 \$
AUTRES REVENUS	110 000 \$
-TRANSFERTS INCONDITIONNELS	72 802 \$
-TRANSFERTS CONDITIONNELS	161 450 \$
<b><u>TOTAL REVENUS :</u></b>	<b>796 262 \$</b>

2022-01-20



N° de résolution  
ou annotation

<b>DÉPENSES</b>	
-CONSEIL MUNICIPAL	35 701 \$
-GESTION FINANCIÈRE & ADM.	147 615 \$
-GREFFE	2 500 \$
-ÉVALUATION	12 673 \$
-AUTRES	16 600 \$
-POLICE	25 284 \$
-SÉCURITÉ INCENDIE	37 823 \$
-VOIRIE MUNICIPALE	126 268 \$
-ENLÈVEMENT DE LA NEIGE	85 024 \$
-ÉCLAIRAGE DES RUES	6 713 \$
-HYGIÈNE DU MILIEU	66 428 \$
LOGEMENT SOCIAL	3 500 \$
AMÉNAGEMENT URBANISME ET DEVELOPPEMENT	126 798 \$
-LOISIRS ET CULTURE	
-CENTRE COMMUNAUTAIRE	113 958 \$
-PATINOIRE ET TERRAIN DE BALLE	7 685 \$
CAMPING	20 890 \$
CAMP DE JOUR	2 605 \$
BIBLIOTHÈQUE SUBVENTIONS ET BÉNÉVOLES	1 175 \$
FRAIS DE FINANCEMENT :	4 185 \$
<b><u>TOTAL DÉPENSES :</u></b>	<b><u>762 164 \$</u></b>
<b><u>TOTAL AFFECTATIONS :</u></b>	<b><u>34 098 \$</u></b>
<b><u>TOTAL AFFECTATIONS ET DÉPENSES :</u></b>	<b><u>796 262 \$</u></b>

Adoptée à l'unanimité des membres présents

#### **4. Période de questions**

#### **5. Levée de la séance.**

**2022-01-21**

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Mme Lucie Gravel, appuyé par M. Robert Tailleur, à 19h10.

\_\_\_\_\_  
Manon Pouliot

Directrice générale par intérim

M. Fernand Landry

Maire suppléant